Fiche CLSM	***Rencontres « Santé mentale dans mon quartier : on a toutes et tous une santé mentale ! »***
Rappel de l'axe stratégique du CLS et de la thématique	**Axe 3 : accès aux droits et aux soins**
Objectif général (axe)	Soutenir et faciliter l'accès aux droits et aux soins sur le territoire du CLS.
Contexte / état des lieux	La santé mentale reste entourée de nombreux stéréotypes et tabous. Ces préjugés mènent à la marginalisation des personnes concernées et freinent leur accès aux services, aux droits, à la vie en société de manière globale. Pour prévenir ces mécanismes, la sensibilisation des publics constitue un levier important, qui permet : - De déconstruire les idées reçues sur les troubles psychiques ; - De normaliser les discussions autour de la santé mentale, en la mettant au même niveau que la santé physique ; - De lever les freins dans l'accès à la vie de la cité. Une sensibilisation large favorise ainsi le développement d'une attitude empathique et solidaire envers les personnes concernées, en réduisant la peur ou l'incompréhension liées aux troubles mentaux. Elle encourage une meilleure intégration sociale, soutient l'insertion professionnelle et réduit les discriminations dans de multiples domaines (emploi, logement, etc.). Pour exemples, les campagnes publiques comme « Time to Change » au Royaume-Uni ont montré qu'une sensibilisation bien conçue réduit significativement les comportements stigmatisant. Par ailleurs, l'information du grand public sur les signes des troubles psychiques et leur prise en charge aide à la détection précoce des troubles, évitant ainsi une aggravation de ces derniers ; et favorise une meilleure compréhension des mécanismes du stress, de l'anxiété ou encore de la dépression, permettant à chacun d'agir pour préserver sa santé mentale. Selon l'OMS, les campagnes d'information sur les troubles mentaux augmentent les taux de dépistage et d'accès aux soins. Depuis sa création en 2018, le CLSM de la métropole tourangelle a pour objectifs de lutter contre la stigmatisation qui subsiste autour de la santé mentale et plus spécifiquement de répondre aux problématiques de santé mentale rencontrées dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Afin de répondre à ce double objectif, le CLSM s'est appuyé sur une action proposée par le Centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la santé (CCOMS) : « Santé mentale dans mon quartier : on a toutes et tous une santé mentale ! ». Initiée en 2020 par le Centre national de ressource et d'appui aux CLSM, entité du Centre collaborateur de l'OMS de l'EPSM Lille-Métropole (CCOMS), l'action « La santé mentale dans mon quartier » a été pensée et construite par un collectif d'acteur·rices afin de répondre aux constats et besoins exprimés par les coordonnateurs·rices des conseils locaux de santé mentale (CLSM) lors de l'épidémie de Covid-19. Ce projet a pour objectif général de renforcer l'implication des acteurs clés des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le développement d'une stratégie locale sur la santé mentale, en : - Sensibilisant à la reconnaissance de la santé mentale comme problématique multidimensionnelle ; - Encourageant l'implication des acteurs clés des QPV dans une démarche d'attention et de prendre soin (care) ; - Favorisant le décloisonnement et l'interconnaissance des acteurs clés des QPV. Sous la forme d'une animation de sensibilisation de 3h réalisée au sein du quartier, l'action propose un espace d'échange et de réflexion sur la santé mentale à destination de tous les acteurs-clés : habitant·e·s, élu·e·s, personnes concernées par un trouble psychique, aidant·e·s, professionnel·lles du soin, de la prévention, du travail social, de la solidarité, du logement, de l'éducation, de l'animation, du loisir, du sport, de la vie économique, etc. Sur le territoire du CLS-CLSM, la mise en œuvre de ces animations s'est déroulée comme suit : 2022 : - Prise de contact avec le CCOMS pour échanger sur la mise en œuvre de l'action et ses perspectives ; 2023 : - Planification des rencontres sur chaque QPV du territoire ; - Communication et inscription ; - Animation des rencontres (9 sur 10 prévues initialement) en binôme avec le CCOMS ; - Evaluation et bilan par le CCOMS.
Objectif général	Lutter contre la stigmatisation autour de la santé mentale et ses répercussions.
Objectif(s) spécifiques(s)	- Sensibiliser le grand public sur la santé mentale ; - Déconstruire les idées reçues autour de la santé mentale ; - Repérer les difficultés rencontrées dans les QPV ; - Répondre aux problématiques de santé mentale dans les quartiers politique de la ville ; - Faire connaître les ressources locales en santé mentale.
Objectif(s) opérationnel(s)	- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation au sein des QPV.

<table>
<tr><td>Type d’action</td><td>■ Action existante à renforcer
☐ Nouvelle action</td></tr>
<tr><td>Description de l’action</td><td>A. Perspectives envisagées dans la poursuite des rencontres initiées en 2023 dans les QPV
- Analyse des résultats et conclusions du bilan réalisé par le CCOMS ;
- Contact avec les partenaires locaux (centres sociaux notamment) ayant collaborés à l’action / participants pour un retour sur l’expérience ;
- Identification des potentielles perspectives d’action ;
- Mise en œuvre.</td></tr>
<tr><td>Population cible</td><td>Tous publics vivant dans un quartier politique de la ville.</td></tr>
<tr><td>Secteur géographique visé</td><td>Quartiers Politique de la Ville du Territoire du CLS – CLSM</td></tr>
<tr><td>Porteurs de l’action</td><td>CLSM de la Métropole tourangelle</td></tr>
<tr><td>Acteurs / partenaires à mobiliser
(liste non exhaustive)</td><td>CCOMS
Centre sociaux des quartiers politique de la Ville
Les villes partenaires du CLS - CLSM
Acteurs experts en santé mentale</td></tr>
<tr><td>Calendrier prévisionnel</td><td>A compter de 2026</td></tr>
<tr><td>Dispositif d’évaluation :
▪ Périodicité
▪ Critères/indicateurs mesurant :
- L’activité
- Le processus
- Le résultat / l’impact
▪ Outils / modalité de calcul et valeur cible :</td><td>
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Modalités de calcul</th><th>Périodicité</th><th>Cible</th></tr>
<tr><td>Processus : bilan de l’action : analyse des retours des structures mobilisées, des conclusions du bilan CCOMS</td><td>Grille d’analyse</td><td></td><td>S/O</td></tr>
<tr><td>Activité et résultat : fonction des résultats de l’analyse</td><td></td><td></td><td>S/O</td></tr>
</table>
</td></tr>
<tr><td>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</td><td>- Dynamique partenariale à soutenir : mobilisation des partenaires, manque de relais de la part de certaines structures, …
- Difficile participation des habitants des quartiers.</td></tr>
<tr><td>Modalités potentielles de financement</td><td></td></tr>
</table>